



Séminaire - Les midis de l'entreprise

Un an après : Retours d'expérience sur les nouvelles lois relatives au harcèlement moral et aux lanceurs d'alertes

Invitation

Judi
19 septembre 2024

12h15 - Accueil
12h30 - Conférence
13h00 - Déjeuner-buffet

En français
Séminaire gratuit

Nous avons le plaisir de vous inviter au prochain midi de l'entreprise qui se déroulera dans l'auditorium d'Arendt House le **jeudi 19 septembre 2024 à 12h30** sur le thème : **Un an après : Retours d'expérience sur les nouvelles lois relatives au harcèlement moral et aux lanceurs d'alertes.**

La loi contre le harcèlement au travail et celle protégeant les lanceurs d'alertes sont entrées en vigueur il y a un peu plus d'un an. Quels sont les impacts pour les entreprises ? Les plaintes et signalements ont-ils augmenté ? Sous quelles formes ? Comment les entreprises s'organisent-elles et quels sont les challenges ?

Toutes ces questions seront traitées par nos experts **Noémie Halle**, **Stéphanie Lhomme** et **Jean-Luc Putz** au cours d'une présentation de 30 minutes qui sera illustrée d'exemples et de cas concrets et clôturée par quelques points d'attention et conseils à retenir. La présentation sera suivie d'une session de questions-réponses.

Pour d'éventuelles questions, n'hésitez pas à contacter notre équipe Events (events@arendt.com).

Nous espérons vous voir nombreux et nous nous réjouissons de vous accueillir à ce midi de l'entreprise.

Arendt & Medernach
arendt.com

OU ?

Arendt House

41A, Avenue JF Kennedy
L-2082 Luxembourg
LUXEMBOURG

[Access map_](#)

[INSCRIVEZ-VOUS_](#)

[AJOUTER AU CALENDRIER_](#)

Les orateurs



Noémie Haller

Counsel

[En savoir plus_](#)



Stéphanie Lhomme

Partner

[En savoir plus_](#)



Jean-Luc Putz

Partner

[En savoir plus_](#)



Arendt & Medernach SA
Registered with the Luxembourg Bar
RCS Luxembourg B 186371

arendt.com

41A avenue JF Kennedy
L-2082 Luxembourg
T +352 40 78 78 1